



MICRO'ERDRE

(Epreuve du Tour de France Micro 2005)

FORMULE HN'ERDRE DE PRINTEMPS

(Epreuve du calendrier de la ligue des Pays de Loire)

Les **04** et **05 JUIN 2005**

AVIS DE COURSE



1 ORGANISATION : Association ANCRE

CONTACT : Lucien Guillard (correspondant régates) : 02 40 29 71 62 (Samedi après midi)

E - Mail : aso.ancree@freesbee.fr

Site : <http://ancree.free.fr> (Informations sur l'épreuve et plan d'accès)

Adresse postale : ANCRE - BP 4323 - 44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex

2 REGLES APPLICABLES

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2005-2008*,
- Guide 2005 Formule HN France et Règles de la classe MICRO
- Règlement du Tour de France MICROS 2005

3. CLASSE(S) ADMISE(S) : Micros ; HN groupe A, B, C, R1 et R2

Constitution des flottes selon le principe suivant :

- 1 = Micros (Protos, Régates, Croiseurs) + HN groupe A
- 2 = HN groupe B et C
- 3 = HN groupe R.

Toutefois le Comité de Course se réserve le droit de constituer les flottes, selon les groupes de handicap, en fonction du nombre d'inscrits.

4. INSCRIPTIONS

Afin de mieux vous accueillir, nous vous demandons de vous inscrire avant **le 31 mai 2005 dernier délai**, au club de L'ANCRE par courrier ou mail (formulaire d'inscription à demander à l'ANCRE ou à télécharger sur le site de l'ANCRE).

Les concurrents devront présenter, à la confirmation d'inscription :

- leur licence valide avec le cachet médical (ou l'attestation de non contre indication),
- l'autorisation parentale pour les mineurs,
- le certificat de conformité de leur voilier (Micros) ou la carte d'identité (autres bateaux)
- leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

Possibilité de délivrer des licences à la journée sur présentation d'un certificat médical.

Le nombre d'équipiers embarqués devra être conforme aux règles de classe et constant pour toutes les courses.

L'annexe aux instructions de courses type habitables et les parcours types seront distribuées le 04 juin 2005.

5. PROGRAMME :

- **Samedi 04 juin** : **8h à 14h00** : accueil des participants, confirmation d'inscription
14h30 : à disposition du Comité de Course, pour 2 courses à suivre.
- **Dimanche 05 juin** : **10h00 : à disposition du Comité de Course, pour 2 ou 3 courses à suivre.**
16h30 : résultats et remise des prix; vin d'honneur.

6. CLASSEMENT :

- 5 courses au maximum sont prévues et 2 sont nécessaires pour valider l'épreuve. A partir de la 5ème course, le plus mauvais résultat sera retiré.
- Classement en temps réel pour les Micros (Protos, Régates et Croiseurs) selon règlement du Tour de France Micros et, en HN, pour tous les bateaux avec utilisation du système de points ORC (Ton Cup) dans le cadre de la Formule HN'Erdre de printemps.

7. LIEUX ET TYPE DE PARCOURS : plan d'eau de l'Erdre – divers parcours selon l'orientation du vent (numérotés de 1 à 12) ou raid (raid « A » ou « B »)

8 DECHARGE DE RESPONSABILITE : les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.